



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



*« L'espace public, la Cité, sont nos terrains d'expression et de jeu, et nous ne pouvons jouer seuls. C'est dans les rues et sur les places que nous déployons nos actions. C'est à tous les habitants et passants que nous adressons une invitation à partager du sensible, de l'imaginaire, du rire, de la fête, de la réflexion.*

*Acteurs artistiques et acteurs politiques, nous voulons que les lieux communs de nos villes et villages soient des lieux d'expression démocratique, de déploiement des imaginaires, des agoras festives, des lieux où l'art partagé devient l'un des outils de pensée de notre avenir. »*

Extrait du Manifeste pour la création artistique dans l'espace public  
Publication 2017 – Fédération Nationale des arts de la rue



*Avant la crise du covid19, lorsque nous parlions de science-fiction, nous parlions de livres ou de films futuristes. Aujourd'hui, nous sommes dans le film ou le livre de science-fiction. C'est ce que nous vivons chaque jour. Les sentiments humains sont exacerbés, les comportements sont outrés dans le bon sens ou pas du tout. Plus que jamais, nous avons besoin d'humanité.*

*Comment faire société dans un Monde qui parait se déliter ? Comment inventer de nouveaux repères, de nouvelles alliances, de nouvelles complicités ? Comment vivre la transition d'un monde suranné qui se cramponne sur des acquis complètement dépassés, voire indécents, vers un monde qui remet l'humain et l'humanité au cœur de l'intérêt général ?*

*On le constate depuis plusieurs années, la légitimité ne suffit plus à fonder l'action. Le système pyramidal ou vertical est à bout. Mais loin de nous en plaindre, emparons-nous de ce désir d'agir en commun. C'est cela « faire société » : devenir ou redevenir les acteurs de nos vies, de nos cadres de vie, de notre propre temporalité. C'est le formidable appel d'air que nous ressentons comme seul espoir d'un demain enchanté. Travailler à la confiance au lieu de persévérer dans la défiance.*

...

Extrait de l'édito de « **Bâtisseurs de Cités, Tisseurs de lien** - Le 1% travaux publics, nouveau dispositif de financement pour les arts de la rue »

par Jean-Luc Prévost, Président de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

## **SOMMAIRE**

<b>Rappel des objectifs de la fédération</b>	<b>p.1</b>
<b>Rapport moral</b>	<b>p.2</b>
<b>Rapport d'activités 2020</b>	<b>p.3</b>
1. Conseils d'administration itinérants	<b>p.3</b>
2. Bilan de l'activité salariées	<b>p.4</b>
3. Bilan de la mise en œuvre des objectifs 2020	<b>p.5</b>
<b>Bilan financier 2020</b>	<b>p.15</b>
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 : Objectifs de la Fédé Breizh	<b>p.16</b>
Annexe 2 : Cartographie dynamique des arts de la rue en Bretagne	<b>p.18</b>
Annexe 3 : Chantier national 1 % travaux public	<b>p.19</b>
Annexe 4 : Rue en Campagne 2020	<b>p.20</b>
Annexe 5 : Manifeste Rue Libre !	<b>p.22</b>

## **RAPPEL DE L'OBJET STATUTAIRE**

« L'association a pour but de fédérer le secteur des arts de la rue sur le territoire de la Région Bretagne, de faire circuler des idées, de promouvoir une vision éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de La Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

(Extrait des statuts publiés le 23 juin 2008)

## **RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION**

La Fédé Breizh est un réseau composé de compagnies, d'artistes (comédiens, danseurs, musiciens, acrobates, jongleurs, plasticiens,...), de programmeurs de festivals, de directeurs de salles, de spectateurs passionnés et du CNAREP Le Fourneau, dont la vocation est la reconnaissance, le soutien, la promotion et la diffusion des arts de la rue à destination des acteurs de la région Bretagne et de la France entière.

De par leurs particularités et leurs pratiques (diversité des formes représentées, accessibilité, gratuité, créations participatives, action culturelle sur les territoires, projets artistiques et culturels de territoire, etc.), les acteurs du secteur des arts de la rue contribuent fortement à permettre l'accès et la participation à la vie culturelle des personnes, un des droits culturels fondamentaux.

La Fédé Breizh structure ses missions autour de 5 axes privilégiés :

- **La mise en réseau de ses différents acteurs à travers un ensemble d'outils communs, de rendez-vous et d'événements.**
- **La reconnaissance et la valorisation des arts de la rue auprès des élus, de la population et des médias.**
- **L'orientation et l'accompagnement en faveur des compagnies du territoire breton permettant de répondre à leurs besoins.**
- **L'information concernant les actions menées dans les réseaux des arts de la rue à l'échelle nationale.**
- **La défense de la création et de la liberté d'expression dans l'espace public.**

## **RAPPORT MORAL**

**Le 15 octobre 2021**

Malgré cette crise sanitaire et ce contexte surréaliste que nous vivons depuis mars 2020, notre fédération poursuit ses objectifs de mise en lien des différentes forces vives de notre région, d'actions au service des artistes, de reconnaissance de nos esthétiques auprès des institutions, et de veille sur les politiques publiques en faveur des arts de la rue.

L'implication des forces vives fédérées à différents endroits du pays a permis d'accompagner nos adhérents (et au-delà), de les informer sur leurs droits et sur les dispositifs d'aides.

Notre fédération des arts de la rue agit sur tous les territoires, auprès des collectivités locales autant que dans les institutions nationales.

Aujourd'hui nous devons continuer le combat collectivement, avec vivacité et opiniâtreté, rassembler nos forces et nos expériences pour les mettre au service de nos secteurs fragilisés.

Nous croyons en l'intelligence collective pour défendre et revendiquer la nécessité de l'art dans l'espace public comme vecteur de lien humain et de partage.

Au delà des aides financières qui ont contribué à la survie de nos activités, c'est bien le sens de ce que nous faisons qui doit maintenant être préservé : libertés de création, libre circulation dans l'espace public, droits de vivre dignement de nos métiers, droits culturels...

Cette année encore, saluons tous ceux qui ont fait la Fédération des Arts de la Rue en Bretagne, et ailleurs.

Demain, portons hautes les valeurs qui nous animent, et continuons à défendre l'Art est Public

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Le conseil, d'administration qui fait vivre la Fédé en 2020 !

	Individuels	Personnes morales	
		Structures	Mandataire
1	Stéphane LATIMIER		
2		Dédale de Clown	Yano BENAY
3		Le Criporteur	Clotilde GUERINEAU
4		Le Roi Zizo	Julien GALARDON
5		Le Fourneau	Antoine ZETTEL et Caroline RAFFIN
6	Pierre BONNAUD		
7	Yann GUILLEMOT		
8		Entre les nuages	Mariss LEDUC
9		Les Passeurs d'Oz	Sabine DESPLATS
10	Fabienne QUEMENEUR		
11	Morwenna PRIGENT		
12		Casus Délires	Johann SAUVAGE
13		Heïdi a bien grandi	Olivier LENOIR
14		KLAM	Florian JUILLARD
15		Une de Plus	Guillaume CHAVE
16			

## Election du bureau en 2020

Co-Présidence :	Yano BENAY Julien GALARDON
Trésorier :	Stéphane LATIMIER
Secrétaires :	Pierre BONNAUD

## 1. Des conseils d'administrations itinérants

Pour aller à la rencontre des structures animant notre réseau, découvrir de nouvelles initiatives, de nouveaux lieux, tisser des liens, nous essayons d'explorer le territoire et les lieux des adhérents lorsque ceux-ci peuvent accueillir la réunion dans leurs locaux.

**En 2020, les contraintes dues à la situation sanitaire ne nous ont pas permis cette itinérance et a impacté le bon fonctionnement de notre vie associative.**

**Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois :**

- le 7 avril 2020, en visioconférence, **12**
- le 21 avril 2020, en visioconférence, **11**
- le 5 mai 2020, en visioconférence,
- le 19 mai 2020, en visioconférence, **7**
- le 2 juin 2020, en visioconférence, **8**
- le 8 septembre 2020, en visioconférence, **3**
- le 22 septembre 2020, en présentiel à La Cimenterie à Theix-Noyal (56), suite à l'AG
- le 6 novembre 2020, en visioconférence, **9**
- le 23 novembre 2020, en visioconférence, **6**

## 2. BILAN de l'activité salariée

La Fédé Breizh est adhérente au groupement d'employeurs culturels « Gesticulteurs » afin de salarier sa coordinatrice, Maïliz Topin. Cette dernière est soutenue par Simon Roginski, également salarié des Gesticulteurs, sur des actions liées à la communication.

**En 2020, ce sont ainsi 288h qui ont été déployées pour l'accompagnement de l'activité de la Fédé Breizh soit une moyenne de 24h par mois.**

Ce temps de travail a été ventilé de la façon suivante :

- soutenir la coordination de la vie associative (participation aux CA, à l'AG) : **78h soit 27 %**
- coordonner le quotidien, suivre les chantiers en cours, répondre aux sollicitations des adhérents et aux prises de contact extérieures, assurer une veille sectorielle notamment en lien avec la Fédération Nationale des Arts de la Rue : **73h soit 26 %**
- alimenter les supports de communication (newsletters, mailing, mise à jour du site) : **57h soit 20 %**
- suivre les démarches administratives en lien avec le CA (demandes de subventions, suivi des adhérents...) : **30h soit 10 %**
- représenter la Fédé Breizh lors de temps forts ou en rendez-vous : **30h soit 10 %**
- mettre à jour les outils tels que la cartographie, les bases de données : **20h soit 7 %**

Des missions supplémentaires comme le suivi des conseils d'administration ont été actées en 2019, ce qui a eu un effet d'accélérateur dans le suivi de certaines actions. Des rencontres se mettent également en place en lien avec les autres postes de coordination au sein des différentes fédérations de rue (nationale et régionales) afin de partager des méthodologies de travail et de favoriser les coopérations.

**La crise sanitaire a largement réorienté la feuille de route 2020, la plupart des rendez-vous ont dû être annulés. Seule l'assemblée générale a pu être reportée du 26 mars au 22 septembre 2020, permettant de préserver la seule rencontre physique et conviviale de notre calendrier.**

**En 2020, le Conseil d'administration, soutenu par notre salariée, s'est principalement mobilisé autour de 4 chantiers :**

- **Participer à une veille active liée à la crise sanitaire** : depuis mars 2020, la Fédération nationale, en concertation avec les fédérations régionales et d'autres partenaires dont l'UFISC, a impulsé un groupe de travail inter-fédérations de rue et a réalisé une veille considérable en matière de décortilage des informations et de pédagogie. Des fiches techniques ont été mise en forme pour illustrer les situations et accompagner les négociations, des espaces ressources ont été fléchés pour centraliser les informations. La Fédé Breizh a participé à cette dynamique en prenant part aux réunions, en relayant les supports et en accompagnant ces adhérents-es vers ces ressources.



- **Collecter des données pour le collectif HF Bretagne** : sollicités au printemps 2020 par le collectif, nous avons accepté la proposition d'une collaboration pour réaliser l'enquête biannuelle concernant la parité dans les secteurs des arts visuels et du spectacle vivant. Nous avons élaboré un questionnaire dont la diffusion a eu lieu au mois de novembre 2020. La clôture de la campagne en janvier 2021 a permis d'extraire les données pour les confier au Collectif HF Bretagne pour analyse, synthèse et comparaison avec les autres secteurs observés.

Cette proposition nous permet également d'abonder dans l'un des chantiers inter-régionaux des fédérations de rue : une observation des genres est également réalisée au sein des adhérents.

- **Mettre à jour la cartographie interactive (cf annexe 2)** : le confinement entre mars et mai 2020 a été une période dense en échanges et plutôt propice à la prise de contact auprès des adhérent·e·s ou ancien·ne·s adhérents·es. Cette prise de tension au creux de la vague a permis de raffermir des liens, de contribuer à tisser un réseau solidaire et de partager des expériences. Ces contacts, en plus d'échanger sur la situation respective de chacun des membres de la Fédé Breizh, ont participé à la mise à jour de nos outils, en particulier de la cartographie.

- **Affirmer la stratégie de communication** : en 2020, nous avons amorcé une dynamique d'harmonisation des supports de communication pour décliner une identité unifiée avec la Fédération nationale des arts de la rue et les autres fédérations régionales. Cela passe notamment par l'adoption d'un nouveau logo et la révision de notre charte graphique. La déclinaison de cette identité graphique nouvelle appelle à une réflexion élargie autour des outils sur lesquels nous appuyons la diffusion et la lisibilité de nos actions.

Au regard de notre volonté de développement, il nous apparaît comme indispensable de maintenir à minima le volume d'heures consacrées au poste de coordination.

**La Région Bretagne apporte un soutien essentiel à la structuration de notre action.**

### **3. BILAN de la mise en œuvre des objectifs en 2020 (cf. annexe 1)**

#### **AXE 1 – MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS**

**Relance des adhésions** : courriels, relances téléphoniques, participation à des événements reliés à l'art dans l'espace public. **A ce jour, les adhésions sont valables un an de date à date. Un outil de gestion des adhésions mis en place par la Fédération Nationale permet les relances pour le renouvellement.**

**Réunions départementales : ApéRues**, rencontres conviviales qui visent de façon informelle à mieux nous connaître, échanger des informations sur l'actualité des arts de la rue, échanger et écouter des problématiques du terrain. **En 2020, les ApéRues n'ont pas pu être maintenus dans des conditions satisfaisantes au regard des consignes sanitaires en vigueur.**

### **Rencontre professionnelle lors du Festival Les Rias à Quimperlé.**

La fédération s'associe en amont dans la réflexion avec Le Fourneau pour cerner un sujet qui résonne particulièrement avec l'actualité et les questionnements du secteur. Ce temps est une occasion de croiser des équipes artistiques, des élus et des structures de programmation dans un cadre convivial.

**En 2020, l'annulation du festival des Rias dans le contexte de crise sanitaire n'a pas permis de proposer cette rencontre professionnelle et citoyenne.**

**Mets ton Jogging :** se rencontrer à l'occasion d'un training et de nos pratiques artistiques. Ces rendez-vous nous permettent de partager nos sensibilités artistiques, d'essayer des pratiques, de créer des liens entre nos disciplines et nos projets dans toutes leurs diversités.

**En 2020, les trainings n'ont pas pu être maintenus régulièrement.**

Le 29 octobre 2020, Au Bout du plongeur à Rennes a accueilli une séance de training artistique animée par Fabien Moretti. Cette séance, pensée comme un espace de pratique et d'échange pour prendre soin de son propre outil de travail, a accueilli 8 participant-e-s. Une respiration apaisante.

**Les Rencontres Inter-Mondiales 2020 (RIM) :** La Fédération des Arts de la rue en Bretagne a été partenaire de la 2ème édition des RIM les 26 et 27 septembre 2019 au Manoir de Tizé et aux Champs Libres (Rennes). Coorganisateur : L'ANPU, LE POLAU - Pôle Arts urbanisme, la Fédé Breizh, l'Hôtel Pasteur), la coopérative culturelle Cuesta et le Fourneau, Centre National des Arts de la rue et de l'Espace Public, l'ENSAB, les Champs Libres à Rennes et NEOTOA, bailleur social.

Dans la continuité de l'édition de la biennale en 2019, une série de rencontres devait être déclinée en septembre 2020. **Ces rencontres dites des « Petits Mondes de l'Inter » n'ont pas pu être maintenues dans le contexte de crise.**

Nous restons en connexion avec les structures co-organisatrices des RIM pour accompagner la mise en place de la biennale en 2021 pour continuer à tisser des liens et cerner les différents enjeux de chaque monde pour qu'ils soient encore plus représentés aux prochaines rencontres.

**Dynamiques locales :** les Compagnies du 35, le retour des arts de la rue à Morlaix, La Collective 6543 à Redon, LA CAVALE à Lorient, les Aktionists brestois sont autant de dynamiques collectives sur les territoires bretons auxquelles la FédéBreizh prend part au travers de ses membres.

## **AXE 2 – RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE NOTRE SECTEUR**

### **Auprès de la Région Bretagne**

Depuis 2016, la Région Bretagne apporte son soutien financier à la Fédé Breizh, ce qui nous permet d'assurer le fonctionnement de la fédération et de poursuivre nos objectifs principaux :

- la promotion et le développement du secteur des arts de la rue en Bretagne
- le renforcement du réseau régional
- l'accompagnement des compagnies

Grâce à ce financement, la fédération peut bénéficier d'un poste salarié à temps partiel pour renforcer le déploiement de ses actions.

Lors d'une réunion en juin 2020, pour palier aux effets de la crise, la région nous concerte pour élargir le dispositif du GIP Café Culture pour les arts de la rue. Elle met en place une aide à l'emploi à destination des petites communes et associations afin de faciliter l'organisation d'évènement sur les territoires.

**Dispositif « Organisation occasionnelle de spectacle : aide à l'emploi artistique »**

**Suite aux élections régionales, une rencontre avec la nouvelle élue à la culture est à planifier en 2021.**

#### **Auprès de La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne**

Plusieurs rencontres en visio avec des syndicats du secteur pour remonter des difficultés liées à la crise. Une rencontre avec la nouvelle Directrice Isabelle Charbonnier est à planifier en 2021/2022.

#### **Avec Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public**

Membre historique de notre fédération, nous sommes avec le CNAREP dans une relation d'échanges, de confiance et de co-construction, pour mener différents chantiers dans la région.

#### **Auprès de Spectacle Vivant en Bretagne (SVB)**

**Établissement de stratégies** en vue d'améliorer la visibilité des équipes artistique en Bretagne et hors région, et impulser la mise en réseau des diffuseurs. Réflexions sur la mise en œuvre de la charte inter-régionale de coopération culturelle à notre secteur d'activités.

**A ce jour, un nouveau conseiller, Martin ROCH, a été recruté en tant que conseiller artistique avec une spécificité « Arts de la rue »**

#### **Au Conseil d'Orientation de Spectacle Vivant en Bretagne (2 fois par an)**

Représentant : Yano Benay

Il apporte sa vision relative aux questions de la diffusion artistique des arts de la rue et informe en retour les administrateurs ainsi que les adhérents des réflexions, les évolutions et les actualités en matière de politiques culturelles :

**En 2020, participation à des consultations pour une adaptation des dispositifs d'aide au regard de la situation de crise à Trémargat en juin 2020 et à Rennes en novembre 2020.**

### **A la Commission d'Attribution des Aides de Spectacle Vivant en Bretagne**

Représentants-es : André Layus et Clotilde Guérineau (suppléante). **A partir d'octobre 2020 : Julien Galardon, personne suppléante à définir. Participation à une commission en novembre 2020**

Nous sommes convaincus de l'effet bénéfique des démarches de sensibilisation que nous avons menées depuis plusieurs années auprès des acteurs de Spectacle Vivant en Bretagne, pour expliquer les évolutions et les spécificités de notre secteur.

En effet, nous constatons depuis peu une différence de traitement notable des dossiers « Arts de Rue » en commission d'attribution des aides et une meilleure prise en compte de notre secteur.

### **Auprès du Conseil Culturel de Bretagne**

Représentants : Fabienne Quéméneur et Pierre Bonnaud (Suppléant)

En 2020, la Fédé Breizh a renouvelé son mandat au sein du Conseil Culturel de Bretagne, instance consultative du Conseil Régional de Bretagne.

Notre connaissance et notre volonté en faveur des droits culturels nous donnent une place intéressante qui peut dépasser les corporatismes habituels. Un vœu en faveur du 1% Travaux publics a été formulé et approuvé au sein du Conseil Culturel.

**A l'automne 2020, plusieurs structures élues au sein du Conseil Culturel de Bretagne – Danse à tous les étages, Bretagne en scènes, Art Contemporain en Bretagne, Fédé Breizh – s'associent pour rédiger une lettre d'interpellation à propos du manque de considération des arts visuels et vivants au sein de cette instance et ce malgré un renouvellement des mandats et l'arrivée de nouvelles structures cette année.** Ce courrier vise à attirer l'attention de la Région sur la nécessité d'ouvrir un dialogue plus transparent et direct, en particulier dans la situation de crise que traverse notre secteur, soit au sein de cette instance soit au sein d'un groupe de travail différencié. **Dans l'attente d'une décision, les structures co-signataires précisent se retirer des réunions du Conseil Culturel de Bretagne.**

### **Auprès de la CRESS dans le cadre du groupe de réflexion ESS/Culture**

Nous restons en veille au sein de cette structure à laquelle nous adhérons. Un groupe de travail culture avait été mis en place en 2018 auquel nous avons participé. Pour l'instant les propositions envisagées par ce groupe de travail ont été différées.

**Participation à une réunion pour la rédaction de doléances dans la perspective des municipales 2020.**

## **A l'attention du grand public et du réseau professionnel**

(référent communication : Johann Sauvage)

Nous continuons notre travail de visibilité et de communication.

Après la newsletter et la création d'une plaquette de présentation en 2018, **plusieurs chantiers avancent en 2020 :**

- **Refonte de notre site internet : en 2020, la Fédération nationale des arts de la rue a mis en ligne son site internet sous une nouvelle arborescence dans laquelle chaque fédération régionale dispose d'un espace qu'elle peut administrer librement.** La collaboration avec un chargé de communication via le Groupement d'Employeurs Gesticulateurs s'inscrit dans la perspective de s'approprier cette nouvelle plateforme, d'y faire migrer nos données et d'élaborer une stratégie de communication générale axée sur ce nouvel outil.

<https://www.federationartsdelarue.org/fede-breizh>

- **Création d'une chaîne vidéo Fédé Bzh** sur internet, afin de faciliter la diffusion de bande-annonce de spectacles ou autres supports créé par les compagnies. La réalisation d'un teaser de présentation en 2019 et le succès rencontré avec la diffusion de ce support appelle à la création d'autres vidéos, selon des formats plus courts et avec une réalisation en interne pour garder traces et diffuser des témoignages de nos actions (ateliers critiques solidaires, événements, rencontres, etc.) **En 2020, l'annulation de la majorité des actions ne nous a pas permis de récolter des images pour nourrir ce projet. En 2021, nous espérons pouvoir amorcer cette dynamique.**

**Le teaser de présentation de la FédéBreizh est actuellement disponible sur :**

<https://videopress.com/v/QL6X7dpa>

- **Mettre à jour et diffuser la cartographie des Arts de la Rue (cf. annexe 2) :** En 2018, nous avons finalisé la cartographie des forces vives des arts de la rue sur notre région. La première récolte et mise en forme de la cartographie a été colossale ; cet outil continue à vivre et est alimenté régulièrement. Ce recensement est essentiel afin de bien connaître l'ensemble du secteur des arts de la rue en Bretagne.

Cet outil de recensement s'est révélé une base précieuse dans le cas d'autres actions, notamment pour déterminer un échantillon pour la diffusion de l'enquête HF.

**En 2020, un tutoriel accompagne nos adhérents dans l'utilisation de cette carte :**

<https://www.loom.com/share/86007a40d66748a89187a1192d2df076>

Un questionnaire est également accessible sur notre site pour faciliter la mise à jour :

<https://forms.gle/rxGsB2PwEFgwk619A>

## **AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT DES COMPAGNIES**

### **LES ATELIERS DE CRITIQUES SOLIDAIRES**

Outil collaboratif autogéré par les artistes, ces ateliers répondent aux besoins des compagnies d'améliorer la présentation et l'argumentation de leurs dossiers de production ou de diffusion. Créés en 2017 dans le Finistère, à l'initiative de Ronan Le Fur, ils se poursuivent et s'étendent à toute la région. La méthode équitable et stricte permet d'échanger de façon constructive, en toute bienveillance, mais sans complaisance. Les participants peuvent s'emparer de l'outil d'animation à leur tour, une fois qu'ils ont vécu eux-mêmes le processus.

**En 2020, les ateliers critiques solidaires n'ont pas pu être maintenus dans leur configuration en présentiel.** Ces formats, dont les interventions sont minutées, sont difficiles à basculer en visioconférence car les moments informels et conviviaux qui entourent ces ateliers permettent une meilleure expression de la critique et en favorisent la réception. Cependant, les liens tissés entre les compagnies par ce biais ont permis de créer une forme de solidarité et des échanges entre pairs se sont poursuivis notamment pour assurer une veille et un partage des informations.

**Lors de l'AG le 22 septembre 2020, la volonté de reprendre les ateliers critiques solidaires a été clairement exprimée.** Cependant, l'évolution des consignes sanitaires n'engage pas à la reprise d'activités en présentiel. Par ailleurs, nous souhaitons que ces rencontres se déroulent dans des lieux culturels et ceux-ci ne sont plus toujours en capacité de nous accueillir (limitation des accès aux espaces de travail aux personnes extérieures, disponibilité des salles, disponibilité des personnels d'accueil, etc.)

### **LES JOURNÉES DIFFUSION**

(réfèrent Pierre Bonnaud)

Suite à l'organisation de plusieurs journées de rencontres entre chargés de diffusion en 2018 et 2019 pour soulever des questions autour des pratiques de la profession et faire circuler la parole, ces rendez-vous ont été reconduits en 2020.

**Le 14 février 2020 à Quai 9 à Lannester (56) :** 27 personnes pour 24 structures ont participé à cette rencontre diffusion, dont des structures qui nous sollicitaient pour la première fois et qui sont donc entrées dans notre réseau grâce à cette action. Les inscrits-es étaient répartis-es en 2 groupes : le premier plutôt à destination des artistes assurant une forme « d'auto-diffusion » animé par Pierre Bonnaud (Pierre Bonnaud & Cie et co-président de la Fédé Breizh au moment de la rencontre), le deuxième plutôt conçu pour des chargés-es de diffusion expérimentés-es et accompagné par Ingrid Monnier (Pic Nic Production).

Les échanges ont permis des partages d'expériences en toute confiance ainsi que des apports réels de connaissances ou d'astuces. Ces rencontres, en plus de questionner des pratiques professionnelles et de suggérer des clefs, des idées et des stratégies plus claires, nourrissent

naturellement le réseau des arts de la rue à l'échelle régionale. Pour la première fois dans le cadre des rencontres diffusion, la personne en charge de la programmation du lieu a accepté de témoigner de ses pratiques : une entrevue avec Nathalie GOMES, directrice en charge de la programmation, a permis d'illustrer les échanges en atelier, de soulever des problématiques transversales à la diffusion et à la programmation, et d'objectiver les retours d'expériences.

#### **AXE 4 – RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES ET NATIONALE**

(Représentant au sein du CA national : Yano Benay)

En octobre 2020, 2 administrateurs ont représenté notre fédération à l'assemblée générale de la fédération nationale des Arts de la rue. La dynamique impulsée ces dernières années en Bretagne semble inspirante pour d'autres fédérations.

#### **GROUPE DE TRAVAIL « COVID » INTER-RÉGIONAL**

Réfèrent Yano BENAY

**Dès le début du 1<sup>er</sup> confinement en mars 2020, la Fédération nationale des arts de la rue a sollicité les régions pour constituer un groupe de travail aux compétences variées afin d'accompagner les adhérents :**

- Réalisation de [fiches pratiques](#) pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide
- Communication politique pour faire entendre les revendications de nos secteurs.
- Élaboration d'une [méthodologie pour l'adaptation des évènements dans l'espace public](#)
- Observation et enquête auprès des organisateurs et compagnies pour [évaluer l'impact de la crise](#)

#### **GROUPE DE TRAVAIL INTER-COORDINATION**

Un groupe de travail inter-fédérations s'est mis en place afin d'aligner les pratiques sur des actions communes (mise à jour de la cartographie, réflexion sur les outils de collaboration, OPP, enquête HF...), et également aux administrateurs et administratrices qui le souhaitent de suivre ces chantiers. En 2020, 4 rencontres auxquelles ont participé la salariée et trois membres du CA, ont permis d'aborder en particulier la gestion des adhérents, le suivi de l'OPP et la mise en place de l'observation H/F.

#### **RELAYER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS**

Le CA de la Fédération nationale se réunit tous les mois. Un membre de la Fédé Breizh siège au CA national ce qui favorise la coordination des événements phares des arts de la rue. Les rencontres inter-régionales sont aussi l'occasion de partager nos réflexions et de s'inspirer des autres fédérations pour mener à bien nos actions.

## **OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE (OPP)**

Les domaines artistiques et culturels sont confrontés à la nécessité de mieux se connaître et de pouvoir échanger sur leurs réalités de fonctionnement et leurs activités avec leur environnement politique et professionnel. Dans ce cadre, l'OPP figure comme une méthode originale et novatrice de recueil de données.

La Fédération nationale des arts de la rue s'est engagée depuis janvier 2018 dans une grande Observation Participative et Partagée (OPP) auprès de l'ensemble des structures adhérentes. Le but de ce recensement participatif est de recueillir des informations permettant de mieux identifier et comprendre le fonctionnement des compagnies, des lieux, des festivals adhérents de la fédération des Arts de la Rue (Structure juridique / Emploi, Organisation et Gestion / Subventions et Éléments budgétaires / Activités et Orientation artistique...).

L'objectif a été de dresser un état des lieux participatif permettant d'établir collectivement une analyse. Cette analyse doit permettre de mieux connaître le secteur, pour le promouvoir et le défendre, mais aussi de dresser des pistes de développement.

**Une première publication concerne les lieux de création à partir des chiffres de 2016**

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/observation-participative-et-partagee-2018>

**En 2020, une enquête similaire est lancée pour recueillir des données sur les compagnies et les festivals pour l'année 2019. L'analyse et la publication des données en 2021 permettront d'une part d'établir un état des lieux pour ces structures et d'autres part de fournir une base de comparaison pour l'année 2020, période fortement marquée par une crise sanitaire inédite.**

**Les chiffres 2019 compagnies et structures :**

<https://www.federationartsdelarue.org/sites/default/files/fichiers/paragraphes/telechargement-916/rapport-opp-2019-vdef210712.pdf>

## **AXE 5 – LIBERTÉ DE CRÉATION ET D'EXPRESSION DANS L'ESPACE PUBLIC**

La Fédération est un espace militant et de vigilance sur les politiques publiques concernant notre secteur. Nous revendiquons de la part des élus un engagement fort pour la création artistique dans l'espace public, à l'occasion notamment des opérations « Rue en Campagne » (cf annexe 4).

### **RUE EN CAMPAGNE (cf. annexe 5) :**

La fédération va à la rencontre des élus et des structures de programmation pour une construction partagée des politiques culturelles, pour la mise en œuvre du 1% travaux publics dédié à l'art vivant, pour la mise en œuvre des droits culturels sur leurs territoires.



### **« ENTERRER LES MORTS, RÉVEILLER LES VIVANTS » :**

Une action fédératrice et de résistance à la sortie du confinement, sorte de happening poétique dont les bannières font allusion aux paroles « Enterrer les mots et réparer les vivants » dans la pièce Platonov (1923) d'Anton Tchekov.

**Cette proposition a fortement résonné en Bretagne où 4 épisodes se sont joués à Brest, Redon et Rennes.** Ces actions « éclairs » ont été coordonnées localement de façon spontanée par des acteurs et actrices du secteur culturel, les relais d'information ont traversé tous les réseaux professionnels dont la Fédé Breizh qui a partagé les informations de rassemblements et dont de nombreux·ses adhérent·e·s ont participé aux différents happenings.

Des captations vidéos ont été partagées sur les réseaux sociaux pour témoigner de la mobilisation à l'échelle locale, pour partager un symbole fort après plusieurs mois de pandémie et pour interpeller sur la situation du monde culturel, durement touché par les restrictions liées à la crise sanitaire.

[Brest le 11 juin 2020](#) | [Redon le 26 juin 2020](#)  
[Rennes le 11 juillet 2020](#) | [Redon le 18 juillet 2020](#)

### **« JOYEUX BOL D'R EN BRETAGNE » :**

**Une proposition discutée entre Fédérations Régionales des arts de la rue, qui a trouvé corps dans l'annulation de très nombreuses programmations de l'été 2020 et qui s'est déclinée au niveau national.**

L'idée était d'accueillir dans plusieurs lieux entre juillet et août une dizaine de représentations sur le format d'une saison des arts de la rue, de créer les conditions pour jouer dans le respect des contraintes sanitaires. Financièrement, ces propositions s'appuient sur une participation du public à prix libre et sur la mise en place d'une petite restauration ou d'un bar. Les compagnies qui ont souhaité participer à ce projet s'en sont emparés en auto-production, de façon à garantir des salaires et des conditions de travail correctes pour les artistes. Les chapeaux réalisés ont permis de contribuer à la rémunérations des équipes.

En Bretagne, plusieurs initiatives :

- **Joyeux Bol d'R aux Ateliers du Vent, à Rennes** : faciliter la mise en place de micro-tournées solidaires avec 7 compagnies des arts de la rue en Ille-et-Vilaine, c'était le pari de cette programmation étalée sur 5 jeudis, du 16 juillet au 3 septembre 2020. Une véritable bouffée d'oxygène avec La famille Walili, Heïdi a bien grandi, Esla Foucade, Les Frappovitch, et avec le soutien de la Fédé Breizh et du réseau Hybrides.
- **Joyeux Bol d'R à Plouguerneau** : Ici ce sont les « lâchers de veaux » qui ont rythmé la vie du bourg les jeudis de l'été. Dérivés de l'expression locale « Taol da Leue » littéralement « Lâche ton veau » pour « dis ce que tu as à dire » ces rendez-vous ont pris la forme d'une sorte de criée publique imaginée par Yann-Edern Jourdan et Ronan Le Fur, habitants et artistes. L'objectif : recréer du lien et libérer publiquement la parole. [Carnet de bord des Lâchers de Veaux avec Les Maudits Locos](#)

- **La Cour des Miracles à Brest** : organisé le 14 juillet 2020 par Dédale de Clown avec le soutien de la ville de Brest et en partenariat avec les Moë-Kan, ce temps fort a créé les conditions pour la représentation de 6 spectacles et a accueilli plus de 650 personnes au cours de la journée, 20 bénévoles, 10 artistes, 15 techniciens. Un feu d'artifices d'émotions. [En vidéo](#)



*La Cour des Miracles à Brest © Moe Kan*



*Bol d'R aux Ateliers du Vent à Rennes © Fédé Breizh*

# BILAN FINANCIER 2020

<b>Compte de Résultat 2020</b>			
<b>Fédé Breizh</b>		<b>Fédération des Arts de la Rue en Bretagne</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>CR 2020</b>	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>CR 2020</b>
<b>60 Achats</b>	<b>9 835,50</b>	<b>70 Produits des activités</b>	<b>304,00</b>
6010 - Achats de matières premières		7010 - Recettes (journée diffusion)	304,00
6040 - Prestations de service ( <b>Gesticulteurs</b> )	9 733,50	7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas...)	
6050 - Achats de matériel		7060 - Recettes des guichets	
6063 - Fournitures pour les activités - petit matériel		7070 - Ventes de produits dérivés ( <b>tee shirts</b> )	
6064 - Fournitures administratives ( <b>Fichier Maires</b> )	102,00	7081 - Participations aux soirées (repas, etc...)	
6068 - Autres matières et fournitures		7088 - Autres recettes d'activités	
<b>61 Services extérieurs</b>	<b>261,20</b>	<b>74 Subventions d'exploitation</b>	<b>10 000,00</b>
6110 - Organisations sous-traitées		<b>7410 - Etat</b>	
6130 - Locations		7417 - DRAC	
6140 - Charges locatives		7418 - Emplois aidés (CNASEA)	
6150 - Entretien et réparations ( <b>site internet</b> )	143,30	7419 - Autres ministères	
6160 - Primes d'assurances	117,90		
6180 - Frais de colloques et conférences		<b>7440 - Collectivités territoriales</b>	
<b>62 Autres services extérieurs</b>	<b>364,13</b>	7441 - Conseil Régional	10 000,00
6211 - Frais d'arbitrage		7442 - Conseil Général Ille et Vilaine	
6226 - Honoraires (comptables ou autres)		7443 - Commune	
6230 - Relations publiques		7445 - Etablissement de coopération intercommunale	
6231 - Annonces et insertions publicitaires			
6234 - Récompenses et cadeaux		<b>7460 - Organismes sociaux</b>	
6237 - Publications		7460 - Participation de la Fédération	
6251 - Frais de fonctionnement	259,13		
6252 - Frais de restauration		<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 915,00</b>
6253 - Frais d'hébergement		7510 - Dons manuels	
6256 - Frais de missions et de représentation		7511 - Recettes publicitaires	
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications		<b>7560 - Cotisations des adhérents</b>	4 915,00
6270 - Services bancaires		7581 - Participations pour stages de formation	
6280 - Frais divers (CRESS, Cimenterie)	105,00	7585 - Produits de gestion courante	
<b>64 Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>		
6411 - Salaires			
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance			
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 728,90</b>		
6516 - Droits d'auteur (SACEM)			
6544 - Créances sur exercices antérieurs			
6580 - <b>50% des adhésions à la Fédé Nationale</b>	2 457,50		
6582 - Frais spécifiques pour événements ( <b>Jour Diff</b> )	271,40		
6582 - Frais spécifiques pour événements			
6583 - Frais de stages de formation			
<b>TOTAL I</b>	<b>13 189,73</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>15 219,00</b>
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation		7810 - Reprise sur amortissements et provisions	
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées		7890 - Report des ressources non utilisées	
<b>TOTAL II</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0,00</b>
<b>A = Total des charges directes ( Total I + Total II)</b>	<b>13 189,73</b>	<b>A = Total des Produits directs ( Total I + Total II)</b>	<b>15 219,00</b>
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (Rue Libre)	3 000,00	Prestations en nature (Rue Libre)	3 000,00
Personnels bénévoles	20 000,00	Bénévolat	20 000,00
<b>B = Total des charges indirectes</b>	<b>23 000,00</b>	<b>B = Total des Produits indirects</b>	<b>23 000,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (A+B)</b>	<b>36 189,73</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (A + B)</b>	<b>38 219,00</b>
		<b>Résultat = Produits - Charges</b>	<b>2 029,27</b>

# **ANNEXE 1 : OBJECTIFS DE LA FÉDÉ BREIZH**

## **Axe 1 : Mettre en réseau les acteurs des arts de la rue**

- Tisser un réseau basé sur la reconnaissance mutuelle entre les acteurs du secteur, à savoir : les compagnies, les artistes, le Centre National Arts dans la Rue et dans l'Espace Public (CNAREP) Le Fourneau de Brest, les programmeurs, les festivals et les spectateurs.
- Contribuer à l'inter-connaissance et la mise en réseau au niveau régional de ses différents acteurs via l'organisation de rendez-vous mensuels dans chaque département et d'événements communs.
- Co-organiser la rencontre professionnelle et citoyenne qui a lieu dans le cadre des RIAS, festival porté par Le Fourneau et la Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté (29).

## **Axe 2 : Renforcer la reconnaissance et assurer la valorisation des arts de la rue**

- Promouvoir les spectacles de rue et les festivals auprès des collectivités locales.
- Rendre compte de la qualité artistique des créations spécifiques aux arts de rue et contribuer à faire connaître les créations.
- Valoriser les richesses et la diversité du secteur professionnel des arts de la rue.
- Consolider et renforcer la coopération avec les institutions à l'échelle régionale : la DRAC, la Région Bretagne, l'Agence Spectacle Vivant en Bretagne (SVB) et les différents départements de la région.
- Renforcer les liens avec les fédérations des régions limitrophes (Pays de la Loire et Normandie)

## **Axe 3 : Offrir un accompagnement pour les compagnies du territoire breton**

- Orienter et conseiller les compagnies dans leurs questionnements et répondre à leurs besoins concernant la structuration de leurs activités.
- Organiser des ateliers, des rendez-vous thématiques, des points d'informations pour soutenir les compagnies dans leurs démarches de production, de diffusion et dans leurs projets artistiques.
- Développer la pratique des arts de la rue sur les territoires et auprès des populations.

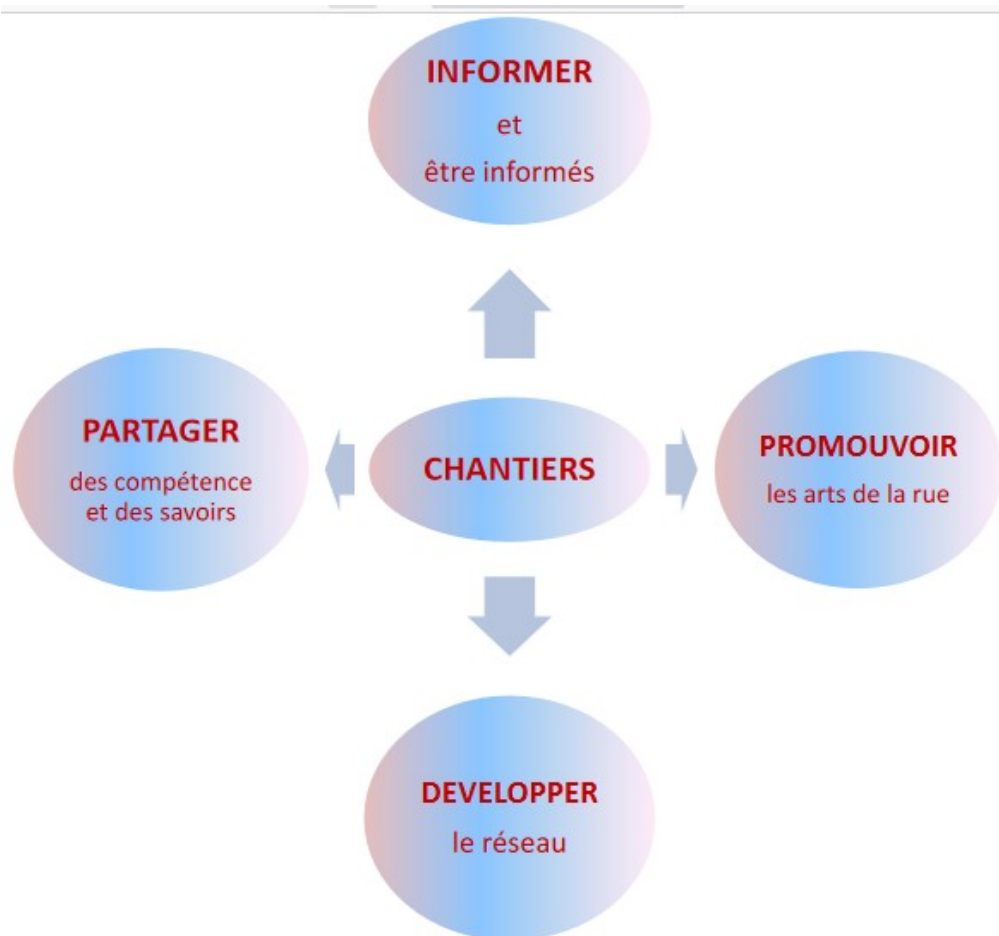
## **Axe 4 : Informer et relayer les actions menées à l'échelle nationale**

- Relayer les actions de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.
- Assurer une présence et une représentation de la Fédé Breizh dans les instances régionales et nationales.
- Contribuer à la structuration nationale des arts de la rue, notamment en siégeant au sein du CA de la Fédération nationale des arts de la rue
- Assurer une veille permanente des chantiers en cours au niveau national.

**Axe 5 : Défendre la création et la liberté d'expression dans l'espace public**

- Défendre la diversité culturelle et les pratiques culturelles pour tous les territoires.
- Contribuer à la mise en œuvre d'espaces publics qui soient des lieux de rencontres, des agoras, des espaces ouverts et sensibles.
- Accompagner et contribuer à la réflexion et la mise en œuvre des droits culturels.

**Organisation des chantiers de la Fédé Breizh :**



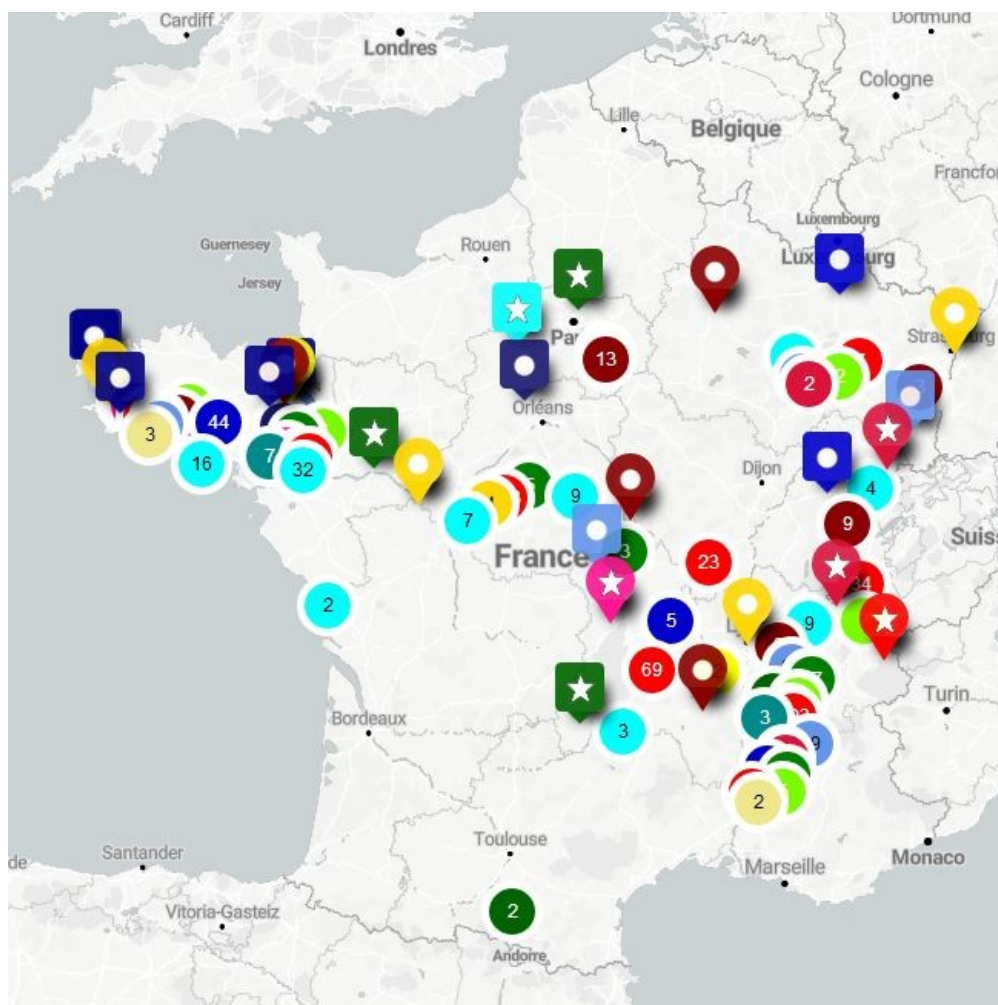
## ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE DES ARTS DE LA RUE EN BRETAGNE

Elaborée par les 11 fédérations régionales des arts de la rue, cette cartographie se veut être un outil important pour la connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi pour une meilleure inter-connaissance de ses acteurs.

Elle permet de visualiser : les artistes, les lieux de résidence, les lieux de diffusion, spécialisés ou non, mais aussi d'avoir quelques informations sur chacun des acteurs répertoriés : l'adresse, le statut juridique d'une structure, la présentation générale d'une structure ou d'un artiste.

Cette cartographie non exhaustive se construit au fur et à mesure, et en fonction des moyens humains et des possibilités de chaque fédération régionale. Elle a pour ambition, à terme, de devenir un réel outil participatif, utilisable par tous. **Cette outil nécessite une actualisation régulière**

[http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/acteurs-des-arts-de-la-rue-et-dans-lespace-public\\_151467#8/48.027/-2.326](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/acteurs-des-arts-de-la-rue-et-dans-lespace-public_151467#8/48.027/-2.326)



## ANNEXE 3 : CHANTIER NATIONAL 1% TRAVAUX PUBLICS

### LA PART DU LIEN CULTUREL ET HUMAIN

Le 1% Travaux Publics est une proposition de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Elle vise à consacrer volontairement 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public. Ce 1% comprendrait les budgets de création ou rénovation de l'espace public, ceux de travaux de voirie, de réseaux souterrains (VRD), d'opérations d'urbanisme et d'aménagements urbains (ZAC, ZUP, ZI, ZAE,...) ou encore de transports, etc. à l'exclusion des bâtiments publics déjà concernés par le 1% « artistique ». Cette proposition a donné lieu à un travail de fond de lobbying de toute la profession des arts de la rue et à d'âpres négociations nationales (MNACEP, loi LCAP). Les fédérations régionales s'emparent de plus en plus, dans leurs territoires, de sa mise en œuvre. La philosophie du « 1% Travaux publics » est d'inciter, de responsabiliser et de créer les conditions d'un cadre législatif pour que les faiseurs d'espace public - collectivités territoriales, élus et techniciens, aménageurs, urbanistes, architectes, promoteurs et entrepreneurs de BTP, etc. – s'approprient une démarche artistique portant une réflexion active sur les espaces à vivre qu'ils modifient, créent ou aménagent.

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/batisseurs-cites-tisseurs-liens>



## **ANNEXE 4 : RUE EN CAMPAGNE ! 2020**

La démarche a été lancée en octobre 2019 en perspective des élections municipales prévues en mars 2020. Des actions de sensibilisation et de rencontres ont eu lieu à Brest (29) et à Morlaix (29). Les témoignages recueillis ont été publiés sur notre site internet <https://fedebreizh.wordpress.com/rue-en-campagne/>

**Dans cet élan et afin d'affronter collectivement la crise, nous avons lancé un appel aux 1000 maires de Bretagne le 20 mai 2020 :**

« Mesdames et Messieurs les Maires de Bretagne,

Notre région est une terre de fêtes, c'est son ADN.  
Impossible pour nous d'imaginer un été sans convivialité !

Pendant deux mois, le temps s'est suspendu. Le secteur du spectacle vivant, et celui des arts de la rue en particulier, est touché de plein fouet par les mesures sanitaires d'annulation des festivals et d'interdiction de rassemblements du public.

Cet été, pas de grands rassemblements mais une explosion de petits spectacles !  
Aujourd'hui on nous demande de nous réinventer : la créativité est notre métier !

Nous sommes au travail, au sein de notre fédération et de nos structures, pour reprendre nos activités dans les meilleures conditions de sécurité pour nos personnels et le public.

A proximité de chez vous, des artistes sont prêts à ré-enchanter vos rues et vos places publiques. Des initiatives ont déjà été prises dans certaines communes pendant le confinement et des réflexions sont en cours pour adapter soit la forme des spectacles, soit le protocole d'accueil et de rassemblement du public.

Même si les jauges seront réduites, la générosité et le partage seront décuplés.  
Les gens en ont besoin, nous en sommes persuadés. Il en va de notre santé mentale à tous.

Nous, artistes, techniciens, opérateurs culturels des Arts de la Rue, appelons les élus des villes et des campagnes à se joindre à nous afin d'organiser sur tous les territoires des moments de rencontre et de convivialité essentiels pour faire société.

Trouvons ensemble les possibles hors des sentiers connus où l'art puisse reprendre sa place dans les espaces publics et mettons tout en œuvre pour que soient respectées les mesures protectrices et les distances qui nous permettront de retrouver de la proximité sociale.

La Fédération des Arts de la Rue en Bretagne vous invite à accueillir cet élan en encourageant toutes les initiatives et en les accompagnant d'un point de vue logistique et/ou financier.

Cet été s'annonce beau, rendons le joyeux ! »



# COMMENT SENSIBILISER LES CANDIDAT.E.S



## AU DÉVELOPPEMENT DES ARTS DE LA RUE



### 1/ CHOISIR UNE COMMUNE

La commune où vous œuvrez est idéale pour commencer car vous êtes en situation de rencontrer les élu.e.s locaux dans vos actions. Vous pouvez ensuite élargir votre champ d'action à votre commune de résidence, aux communes alentours... etc...

### 2/ CHOISIR UN/E CANDIDAT.E

Sur une commune donnée, il est intéressant, dans la mesure du possible, de rencontrer tous les candidat.e.s (« les têtes de listes ») se présentant aux élections municipales. Notez que la Fédération nationale des arts de la rue a décidé de ne pas rencontrer les partis d'extrême droite lors de sa tournée des partis nationaux.

### 3/ PRÉPARER LA RENCONTRE

Une fois la tête de liste identifiée, vous pouvez étudier son profil et parcours :

- Quelles sont les valeurs qu'il/elle défend ?
- Quel est son projet culturel ?
- Quelle est sa vision du développement du territoire ?
- Quel est son rapport aux artistes ?

Réaliser un diagnostic de la commune dans les grandes lignes, bilan du mandat précédent en matière de culture, aides au spectacle vivant, aux arts de la rue, budgets consacrés...

Préparez également une liste de sujets, en lien avec les arts de la rue, que vous souhaitez aborder, comme par exemple :

- La liberté dans l'espace public
- Le développement du territoire
- Les pratiques culturelles
- La mixité des publics
- Les droits culturels

Enfin, préparez des exemples de projets artistiques réalisés sur d'autres territoires. Pour vous aider à sensibiliser votre interlocuteur, vous pouvez consulter l'argumentaire ainsi que le portfolio.

### 4/ RENCONTRER LE/LA CANDIDAT.E

N'hésitez pas à vous coordonner avec votre fédération régionale et les autres acteurs du territoire ou des alentours, afin de porter à plusieurs le message. De préférence former un binôme.

Privilégiez la rencontre en rendez-vous afin d'avoir le temps de développer un échange humain et approfondi. N'hésitez pas à les relancer si vous n'avez pas de nouvelles.

Soyez attentif aux propos de votre interlocuteur afin de cerner ce qui l'anime et ainsi adapter votre discours.

### 5/ PARTICIPER À L'ACTION LUDIQUE

Lors de la campagne en 2011, les adhérent.e.s s'étaient pris.e.s en photo sur une chaise dans leur ville. En 2014, il s'agissait de se faire prendre en photo devant le panneau d'entrée de sa commune muni du slogan de la campagne L'Art est public.

Pour cette campagne 2020 l'action consiste à prendre une **photo du/de la candidat.e ceint.e d'une écharpe « l'Art est public »**, si possible devant le panneau de sa ville. L'écharpe est fournie par la Fédération nationale.

**Merci d'envoyer votre photo à [coordination@federationartsdelarue.org](mailto:coordination@federationartsdelarue.org). Elle sera ensuite diffusée sur les différents outils de campagne. Vous pouvez également la poster sur la page Facebook de votre fédération régionale ainsi que celle de la nationale.**



## ATTITUDE

On est là pour faire la promotion d'un projet de **société égalitaire, fraternel et solidaire**. C'est en ce sens qu'on défend **l'intérêt général et la profession**, pas son intérêt personnel

Il faut **faire progresser la conscience des candidat.e.s** sur les enjeux des arts de la rue

**Avoirs des éléments concrets** (chiffres, exemples, images...)

## OBJECTIFS

Donner l'occasion à la/au candidat.e d'**exprimer ses ambitions en matière de politique culturelle**.

Sensibiliser le/la candidat.e pour **qu'il/elle prenne en compte la culture dans son programme** et notamment les arts de la rue comme vecteur du vivre ensemble et de l'émancipation citoyenne.

Accompagner le/la candidat.e pour **améliorer ses propositions** en matière de politique culturelle.

## OUTILS

Retrouvez toute l'actualité de la campagne et les outils militants sur le site de la Fédération nationale des arts de la rue  
<http://www.federationartsdelarue.org/>

Site de L'Art est public : <http://www.lartestpublic.fr/>

## CONTACT

Fédération Nationale des arts de la rue  
C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels  
221 rue de Belleville  
75019 PARIS  
Téléphone : 01 42 03 91 12  
Portable : 06 33 81 22 93  
[coordination@federationartsdelarue.org](mailto:coordination@federationartsdelarue.org)

## ANNEXE 5 : MANIFESTE RUE LIBRE

« Nous existons parce que c'est nécessaire,  
Nous sommes nés il y a 2500 ans,  
Les gens nous rencontrent souvent par hasard, parfois sans le savoir,  
Nous sommes pour tous les yeux et toutes les oreilles,  
Nous investissons toutes sortes de lieux : rues, friches, forêts,  
campagnes, cours d'immeubles, villes, villages...  
On nous dit de rue,  
C'est notre scène, notre ring, notre choix,  
Nous cultivons la rue ...  
Artistes, auteurs, programmateurs, techniciens... !  
En ces jours,  
où l'espace marchand prend toute la place,  
où la peur est brandie pour nous faire penser bas et dresser nos œillères,  
où les bornes, les panneaux, les barrières se multiplient,  
où l'on est prié de circuler,  
Nous revendiquons haut et fort qu'il y a quelque chose à voir,  
à partager,  
à rencontrer,  
des centaines de fêtes et de rendez-vous, des milliers d'artistes,  
des millions de spectateurs,  
ce quelque chose que nous,  
Artistes citoyens inscrits dans la cité nous nous employons à construire  
jour après jour !  
Nous revendiquons le droit à vivre de nos métiers  
Nous croyons que l'art peut sauver le monde,  
mais de préférence tout de suite...  
Et qu'il doit s'épanouir...  
En rue libre... ».

Jean-Georges Tartare